



Zig-Zag rando 57



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

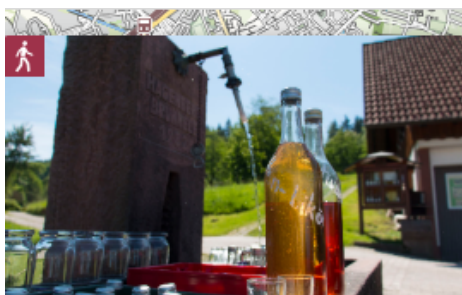
<https://www.zigzagrando.com/>

SÉJOUR À REUTENBOURG (Alsace) DU 1er AU 03 mai 2026

Animateurs - Organisateur :

Dominique LEINEN
Tél : 06 51 12 28 18
Mail : dominique.leinen@zigzagrando.com

En soutien : Jean-Pierre DUCASSE
Tél : 06 07 13 36 76
Mail : jpducasse57@gmail.com



Programme des réjouissances : Randonnées pédestres

Arrivée le Vendredi 1^{er} mai 2026. Accueil sur le parking du lieu d'hébergement à partir de 9 h 30.

PRIX DU SEJOUR : 190 € : (chambre individuelle 10 € en sus – 3 disponibles)

A régler avec votre pré-inscription le 06 février 2026 au plus tard, le 1^{er} versement de 50 euros, solde le 03 avril 2026 de 140 euros.

COMPRENANT :

- La pension complète (boisson à table – vin & eau – et café au dîné inclus).
- Paniers repas sandwichs et salade pour les déjeuners des 2 et 3 mai 2026. Prévoir les contenants pour les salades et 1 gourde
- Un dîner amélioré le 02 mai 2026
- La taxe de séjour

Adresse du séjour : **FOYER NOTRE DAME DE REINACKER**
21 rue du Couvent
67440 REUTENBOURG
Tél 03 88 03 23 26

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98

Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165

Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000

Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental
N° de Siret : 448 149 336 00043





Zig-Zag rando 57



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

PROGRAMME :

- **Vendredi 1^{er} mai 2026** : Accueil sur le parking du couvent à 9 h 30 h pour un départ à 9 h 45. Circuit du Tannenwald, randonnée de 19 kms (départ à pieds du couvent) avec un dénivelé positif de 428 m ou 12 kms D+ de 271 m (départ en voiture pour Marmoutier), donc possibilité de faire 2 groupes de niveaux (on verra également à ne faire qu'un groupe en cas de mauvais temps). N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique. Dîner au couvent.



- **Samedi 2 mai 2026** : Rendez-vous sur le parking du couvent à 8 h 45 pour un départ à 9 h en covoiturage. Randonnée à Sasbachwalden en Forêt Noire (parking de la piscine), 1 h de route + péage. Rando schnaps 13 km (519 m D+) Ethylotest au retour pour les chauffeurs. Apporter des pièces de monnaie si vous souhaitez vous acheter des mignonettes (10 fontaines à eau de vie, certaines avec également des boissons non alcoolisées, sur notre chemin). Pique-nique fourni par l'hébergeur. Dîner amélioré au couvent.



- **Dimanche 3 mai 2026** : Les chambres sont à libérer après le petit déjeuner. Rendez-vous sur le parking du couvent à 8 h 45 pour un départ à 9 h. Départ pour Saverne 20 mn en voiture. Parking château du Haut Barr. Circuit Boucles des Châteaux du Brotschberg et du Hirschberg. 13 km 502 m D+, pique-nique fourni par l'hébergeur. Retour en Moselle après la rando.



La cotation des randonnées, est une estimation faite à partir des données du guide pratique de cotation des randonnées pédestres édité par la FFRandonnée. Ce guide est disponible sur notre site en page téléchargements.

Ce programme est susceptible de changer en fonction des conditions météo.

RECOMMANDATIONS :

Il convient d'être normalement entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour.

Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à prendre une gourde, un chapeau, des lunettes de soleil, de la crème solaire, une veste coupe-vent et quelques en-cas, sans oublier la bonne humeur.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98


Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165

Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000

Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental

N° de Siret : 448 149 336 00043



	<p>ZIG-ZAG RANDO 57 Maison pour Tous Atrium – BP 135 Rue de Bretagne 57141 WOIPPY Cédex https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter</p>	<p>Assurance R.C.P :</p> <p>WTW France - Département Sport et évènement –Tour Hekla, 52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX Tél. : 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com - Contrat n° : 41789295M /0002</p> <p>Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution - 132 rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre - Tel 33(0)9 69 32 23 36 - Contrat n° : 4000716162 /1</p>
---	---	--

ANNEXE 12 NOTICE D'INFORMATION

Séjour du vendredi 1^{er} mai au dimanche 3 mai 2026 à REUTENBOURG

La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de l'Association « ZIG ZAG RANDO 57 » de fait licenciés pour l'année de validité du séjour.

Nombre de participants : 10 au minimum – 25 maximum.

Dates : du vendredi 1^{er} mai au dimanche 03 mai 2026

Déplacements en voiture personnelle – Rendez-vous sur place

L'organisation d'un co-voiturage ne fait pas partie de la prestation. Elle incombe aux participants à leur seule et entière responsabilité

PROGRAMME :

Les participants sont attendus le vendredi 1^{er} mai 2026 à partir de 9 h 30 sur le lieu d'hébergement. Les 3 journées de randonnées ont lieu dans les environs, départ à pied le vendredi et en voiture les 2 autres jours. Randonnées sur le circuit du Tannenwald (Marmoutier), à Sasbachwalden (Forêt Noire) et Boucles des châteaux du Brotschberg et du Hirschberg (Saverne). (description détaillée de la difficulté des parcours dans le flyer du séjour).

HEBERGEMENT :

FOYER NOTRE DAME DE REINACKER
21 rue du Couvent
67440 REUTENBOURG
Tél 03 88 03 23 26

COUT DU SÉJOUR :

Le coût du séjour est fixé à **190 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension complète, en chambre double (supplément chambre individuelle **10 €** par personne -3 disponibles)

Notre offre est établie sur la base de chambres doubles. Les personnes seules qui s'inscrivent à ce séjour acceptent explicitement d'être logées avec un autre adhérent, de leur choix ou non et ce dans la limite des places disponibles à l'organisation en chambre double. En cas de refus de cette clause, deux possibilités sont offertes :

- L'adhérent souscrit au supplément chambre individuelle sous réserve des disponibilités.
- Il demande l'annulation de sa pré-inscription à la réception des documents d'inscription

Ce prix comprend :

- La pension complète (boisson à table – vin & eau – et café au dîné inclus),
- Paniers repas sandwichs et salade pour les déjeuners des 2 et 3 mai 2026. Prévoir les contenants pour les salades et 1 gourde
- Un dîner amélioré
- L'hébergement en chambre double avec sanitaire
- La taxe de séjour

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental



Ne sont pas compris :

Les dépenses personnelles.

Le voyage, jusqu'au lieu d'hébergement et les déplacements sur place.

Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

INSCRIPTIONS :

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité. Le supplément est à régler en même temps que la pré-inscription.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter de la date d'envoi du mail d'information qui coïncide avec la parution du séjour sur le site. Cette pré-inscription est matérialisée par la saisie en ligne sur le site en page "Inscriptions Séjours et Convivialités" pour le séjour concerné et uniquement de cette manière. Le règlement du premier versement par utilisation du règlement sécurisé par carte bancaire ou par chèque est à réaliser au plus tard 8 jours après la saisie sur le site.

La clôture des pré-inscriptions est fixée **au 06 février 2026**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise 10 jours après la date de fin des pré-inscriptions. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription.

Votre inscription deviendra définitive après signature et retour impératif sous 8 jours, du bulletin d'inscription et de l'ANNEXE 11 qui vous seront transmis après la clôture des pré-inscriptions et de la décision de poursuivre.

L'ouverture des préinscriptions prend fin à la date limite précisée pour le premier versement ou atteinte du quota de places disponibles.

Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du Bulletin d'Inscription sous 8 jours.

Tout document resté sous silence au bout de 8 jours vaut acceptation.

Le règlement de la réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription, **aux assurances facultatives** proposées par la FFRandonnée au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi. Cette assurance ne peut être souscrite plus tard.

Quel que soit votre choix, il vous faudra signer et cocher la phrase :

« Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances souscrites »

PAIEMENTS :

Acompte de **50 €** à la préinscription (plus montant du supplément de la chambre individuelle si cette possibilité est offerte. Date limite **06 février 2026**

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

Solde du séjour, **140 €** au **03 avril 2026**

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Voir début du présent document.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Suivant les modalités de l'assurance souscrites par vos soins dans l'annexe 11

Avant retour dans la limite du délai indiqué au &1 alinéa a) du bulletin d'inscription et de l'annexe 11 complétés et signés, la totalité des montants engagés est remboursée dans un délai de 15j à compter de l'annulation.

En cas d'annulation une fois le bulletin d'inscription et l'annexe 11 retournés dans les délais, il sera facturé 25 € de frais de dossier et le montant des sommes engagées non récupérables par ZigZag Rando 57 auprès de ses fournisseurs.

Il est conseillé de prendre une assurance ou vérifier l'éventuelle couverture par votre CB.

Tous les règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra-se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide et inscrit à ZigZag Rando 57.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT, les primes d'assurances éventuellement souscrites et les frais de gestion de ZigZag Rando 57, resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra procéder à son inscription selon les modalités de ZigZag Rando 57 et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Le remboursement des frais à l'adhérent cédant son séjour ne pourra être effectué qu'une fois le remplacement validé.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association
<https://zigzagrando.com> page "documents téléchargeables" de l'Espace Membres ou directement à l'adresse
<https://zigzagrando.com/wordpress/documents-telechargeables>

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental

